



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023
19 h 15

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption du Programme triennal des immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.
4. Présentation et adoption du budget 2024.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.
6. Levée de la séance.

Judith Saint-Louis
Greffière

Note : Projet du 15 décembre 2023 avant son approbation et sujet à changements.

Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement ou durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.